



Agnetz

Informations municipales

Février 2025

A la Une

.....

INTRAMUROS : un nouvel outil pour communiquer encore mieux avec vous

La municipalité se dote d'un nouvel outil pour communiquer avec ses administrés : **Intramuros**.

Dès le mois de mars, vous pourrez télécharger l'application sur votre smartphone et accéder ainsi à un package d'informations concernant Agnetz et ses environs. C'est totalement **gratuit et sans collecte de données personnelles**.

Vous pourrez recevoir des **alertes**, créer des notifications sur les sujets qui vous intéressent, utiliser différents **services**, notamment envoyer un **signalement**, consulter les **annuaires** mis à votre disposition, voir les **actualités** de la commune, **les évènements** qui vont s'y dérouler etc.

Afin de construire ensemble cette nouvelle source d'informations, nous souhaiterions connaître vos attentes en termes de services et de rubriques. Pour coller au mieux à vos souhaits et parce que c'est vous qui allez utiliser cette application, merci de répondre au questionnaire ci-dessous et de nous le retourner au plus tard **le 20 février**. Vos réponses sont importantes et nous permettront d'ajuster au mieux ce nouvel outil.

Alertes
Journal
Evènements
Signalements
Agenda

En Mars
AGNETZ
sera sur
IntraMuros
L'application citoyenne
n°1 des collectivités

Téléchargement gratuit sur

DISPONIBLE SUR
Google Play

Disponible sur
App Store

COUPON-REPONSE

INTRAMUROS

A retourner au plus tard le 20 février en mairie, par courrier ou par mail
Mairie d'Agnetz 78 rue de Fay - Mail : mairie@agnetz.fr



Intramuros vous permet de vous abonner à des alertes. Quelle catégorie d'alerte verriez-vous ?

- Météo (verglas, neige...) Animal trouvé Incident voirie (fuite d'eau, travaux...) Accident de la route
 Évènement transport scolaire (ex : grève) Autres :

Des services personnalisés peuvent être mis en place. Lesquels suggèreriez-vous ?

- Offres d'emploi Mobilité dans le clermontois Sondages Boîtes à idées État civil Infos cadastrales
 Autres :

Si vous deviez signaler un problème, de quel ordre serait-il ?

- Animal perdu ou trouvé Dépôt sauvage Problème d'éclairage public Fuite d'eau
 Autres :

Merci de votre participation !

Recensement de la population

Le recensement continue dans la commune et cela jusqu'au **22 février 2025**.

Au 22 janvier, vous étiez déjà 50% à avoir répondu par internet. Un chiffre très encourageant ! Nous vous invitons à poursuivre dans cette démarche. N'oubliez pas que vos codes d'accès pour vous recenser en ligne sont indiqués sur la notice que votre agent recenseur vous a déposée dans votre boîte aux lettres après le 16 janvier.

Si vous n'êtes pas adepte du numérique, votre agent recenseur a dû vous proposer un questionnaire papier ou en votre absence vous a laissé un avis de passage.

En cas de difficulté, vous pouvez joindre Mme POULIZAC à la mairie au **03 44 68 23 00** ou par mail à f.poulizac@agnetz.fr.

Sécurité / Prévention

Mise en place d'un arrêté municipal réglementant le démarchage à domicile et l'établissement de contrats en dehors d'un établissement commercial

Face à la recrudescence des opérations de démarchage sur la commune, Mme le maire a pris en date du 22 janvier 2025, un arrêté municipal réglementant cette activité. Il s'agit principalement de protéger les citoyens, et surtout les plus vulnérables, contre des pratiques commerciales parfois déloyales ou agressives.

Parmi les mesures actées :

- Le démarchage sera autorisé seulement **du lundi au vendredi de 09h00 à 11h30 et de 14h30 à 17h30**.

- **Les entreprises devront s'identifier clairement auprès de la mairie avant de commencer leur prospection**. A noter qu'il ne s'agit pas de cautionner la légalité de l'objet du démarchage mais d'indiquer aux administrés la preuve du passage en mairie. **Quoiqu'il en soit l'entreprise ne peut se déclarer accréditée par la mairie pour démarcher.**

- **Tout démarchage non déclaré fera l'objet d'une interruption d'activité immédiate.**

Si vous souhaitez prendre connaissance de l'arrêté, il est consultable en mairie ou sur www.agnetz.fr, rubrique **actualités**.



L'info sécurité routière

Lorsqu'une saleuse ou une déneigeuse a son gyrophare bleu allumé, c'est qu'elle est en action. Il ne faut surtout pas chercher à la dépasser ! C'est une règle du code de la route et une question de bon sens.

Attention aux vols à la fausse qualité et aux démarchages frauduleux

Les démarcheurs insistants et brusques sont suspects. S'ils restent évasifs lorsque vous leur demandez leur nom et leur entreprise, c'est un signe de danger. Les vrais professionnels possèdent des cartes professionnelles, mais attention, certains cambrioleurs peuvent se procurer de fausses cartes.

- Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel ou d'un entrebâilleur.
- Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, alarme...).
- Fermez vos portes, même si vous êtes chez vous, et ne laissez pas de clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.
- Ne laissez pas vos fenêtres ouvertes.
- Ne cachez pas vos clés à l'extérieur, même pour les laisser à un ami.
- N'annoncez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux ou votre messagerie (vocale ou email).
- Demandez à un proche de passer chez vous pour récupérer le courrier et ouvrir/fermer vos volets.
- Inscrivez-vous au dispositif Opération Tranquillité Absence (OTA) auprès de la Police Rurale.



Pourquoi me pose-t-on des questions sur...

... mon logement ?

Année de construction, surface, etc. connaître votre **type d'habitation**, c'est pouvoir anticiper les besoins de construction dans votre ville.

... mon travail ?

Lieu de travail, secteur d'activité, situation professionnelle, etc. connaître votre **situation professionnelle** permet de comprendre l'activité économique des communes, accompagner leur développement, et mesurer les mobilités entre le domicile et le travail.

... mon foyer ?

Les caractéristiques de votre foyer pour permettre d'évaluer l'évolution de la population et ses besoins futurs : crèches, écoles, maisons de retraite, etc.

... mes habitudes de vie ?

Modes de transport, scolarisation de vos enfants, etc. connaître vos **habitudes de vie** permet d'ajuster l'utilisation des équipements collectifs à vos besoins.

... mes données personnelles ?

Nom, prénom, etc. Votre **nom**, votre **prénom** et votre **adresse** sont nécessaires afin de vérifier qu'il n'y a ni oubli ni doublon dans les données du recensement. Les noms et prénoms seront supprimés de nos fichiers au plus tard le 31 décembre 2026.

En répondant au questionnaire du recensement, vous permettez à l'État de réaliser les petits et grands projets qui vous concernent !



le-recensement-et-moi.fr

Les traitements de ces données personnelles mis en œuvre par l'Insee à des fins statistiques sont conformes au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés (CNIL).



La municipalité et le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale sont heureux d'inviter les personnes habitant Agnetz, nées avant le **31 décembre 1957 (68 ans), au « repas des aînés »** qui aura lieu :

le dimanche 23 mars à 12h30 au LUCAS, restaurant du CLERMOTEL

Pour y participer, nous vous invitons à remplir et à retourner en mairie, le bulletin d'inscription, ci-contre, avant le 1er mars.

- Les conjoints n'ayant pas l'âge requis pour bénéficier de la prise en charge de leur repas pourront s'inscrire moyennant une participation de 25€. Le règlement se fera le 23 mars directement à votre arrivée au Clermotel. **Merci de ne pas déposer de chèque en mairie.**

- Les personnes ne disposant d'aucun moyen de locomotion, peuvent se faire connaître auprès de nos services. Nous organiserons leur acheminement jusqu'au restaurant.

En cas d'empêchement, **MERCI** de bien vouloir prévenir la mairie au moins **7 jours avant le repas.**

Bulletin d'inscription

« Repas des aînés »

1ère personne (prénom + nom): _____

Date de naissance : _____

2ème personne (prénom + nom) : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

PARTICIPERA(ONT) au repas le dimanche 23 mars 2025

Mon(a) conjoint(e) n'ayant pas l'âge requis pour une prise en charge totale, **je paierai la somme de 25€, le 23 mars directement à mon arrivée au CLERMOTEL.**

A Agnetz, le _____

Signature

**A renvoyer avant le 1er mars 2025 à
Mairie - 78, rue de Fay 60600 Agnetz**

Bibliothèque

- « *Sang d'encre* » de Robert Galbraith

Cocréatrice du dessin animé à succès "*Sang d'encre*", Edie Ledwell est harcelée en ligne par un certain Anomie. Plus tard, elle est retrouvée morte dans le cimetière de Highgate, là-même où se déroule l'intrigue de *Sang d'encre*. Robin Ellacott, détective et son associé Cormoran Strike, mènent l'enquête.

- « *Obsolète* » de Sophie Loubière

2224. Depuis le grand effondrement de la civilisation fossile et les crises qui ont suivi, l'humanité s'est adaptée. Afin d'enrayer le déclin de la population, toute femme de cinquante ans est retirée de son foyer pour laisser la place à une plus jeune et encore fertile.

- « *J'ai quelques questions à vous poser* » de Rebecca Makkal

Quand Bodie Kane, podcasteuse à succès, est invitée à animer un cours dans le pensionnat huppé où elle a étudié, elle se retrouve face à un passé qu'elle avait oublié. Vingt ans auparavant, Thalia, la jeune fille avec qui elle partageait sa chambre, a été assassinée. Les souvenirs remontent !

- « *Tata* » de Valérie Perrin

Colette était une femme sans histoire. C'est du moins ce que l'on croyait jusqu'au jour où sa nièce apprend son décès par un appel de la police. Car Colette, sa tante unique, a déjà été enterrée il y a trois ans...

- « *Les âmes tourmentées* » d'Agathe Portail

Patagonie, avril 2015. Sandra et Benoît surveillent la mise en eau du barrage hydroélectrique construit sur les contreforts de la Cordillère. Au même moment, deux solitaires s'enfoncent dans les gorges du Rio qui serpente au pied des pics acérés, bravent les obstacles et composent avec un passé qui n'a de cesse que de les rattraper.

- « *La dernière allumette* » de Marie Vercille

Depuis plus de vingt ans, Abigaëlle vit recluse dans un couvent en Bourgogne. De loin, elle observe Gabriel, son grand frère. Mais le jour où il rencontre Zoé et tombe sous son charme, elle ne peut s'empêcher de trembler, car elle seule connaît vraiment son frère.

Séance Bébé Lecteur

Petits mots, petites notes
pour les tout-petits

Mercredi 5 mars

de 10h à 11h pour les enfants
de 6 mois à 3 ans à la
bibliothèque d'Agnetz

Inscription au 03 44 78 37 72

Prochaines manifestations



→ 2ème édition du festival *Le Livre en D-Lire*, le mercredi 5 février



Le festival autour du livre proposé par l'association, **La compagnie des Myriades**, revient en 2025. Destinée aux enfants de 0 à 6 ans, la manifestation montrera le livre dans tous ses états, des livres dits « grand format, pop-up, musical... ». Le programme sera ponctué de petites animations permettant aux enfants d'appréhender différentes techniques de lecture, notamment le kamishibai, la création d'un livre géant etc.

L'entrée est gratuite et ouverte à tous ceux qui désirent offrir un moment convivial, créatif et festif aux plus petits.

☎ 06 82 03 32 78

→ Soirée « théâtre » le vendredi 28 février proposée par l'Association culturelle d'Agnetz



L'association culturelle vous invite au théâtre, le 28 février prochain dans la salle Saint Léger à Agnetz.

Une soirée qui se divisera en deux temps :

1/ un stage de théâtre de 18h à 19h30 pour 10 à 15 personnes à partir de 16 ans.

2/ un spectacle de 20h à 20h45 avec une comédie burlesque intitulée « **Médecin malgré elle** » présentée par la compagnie L'art du Hasard.

Attention places limitées !

👉 **Réservation obligatoire pour le stage et le spectacle auprès de Mme Huberty.**

☎ 06 27 03 18 33 - ✉ martine.huberty@free.fr

→ « Après-midi jeux » organisé par l'AIPEAH, le dimanche 2 mars

Rendez-vous de 14h30 à 17h30 dans la salle du Parc, rue Gaston Paucellier à Agnetz, pour un moment convivial à vivre en famille. Au programme : **jeux de société, de cartes, de plateaux...** pour les grands et les petits !

👉 L'entrée est libre ! Les enfants doivent être accompagnés d'un parent.

✉ aipeah.asso@gmail.com

→ Trail de la p'tite vadrouille, les 15 et 16 mars

Les inscriptions sont ouvertes sur

<https://in.njuko.com/la-ptite-vadrouille-2025>



💡 Dates à retenir

⇒ **Mardi 4 février :**

« **Café mémoire** » **Lions Alzheimer** au bar Le Moulin à Ronquerolles de 15h à 17h..

⇒ **Mardi 18 et mercredi 19 février :** **balayage de la commune** (merci de stationner vos véhicules dans vos cours et garages si possible).

⇒ **Jeudi 6 mars :** le **Bus pour l'emploi** sera stationné dans la cour de la mairie d'Agnetz de 14h à 16h30.

✉ Bus4-emploi@oise.fr